



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Besoin de revalorisation des filières professionnelles

Question écrite n° 3303

Texte de la question

Mme Christine Loir attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur les problèmes que cause le manque de moyen et de considération pour les cursus scolaires professionnels. En effet, un réel manque de considérations est à noter et se remarque sur les taux de réussite en études supérieures. Ces problèmes, ont aujourd'hui pour résultat un manque de personnel dans des secteurs indispensables, porteurs d'emplois et un chômage de masse de l'autre côté. Les chiffres sont sans équivoque. Pour l'année 2020-2021, la France comptait 747 950 élèves en licence générale pour seulement 51 862 en licence professionnelle et 120 930 en BTS. À l'heure où l'on parle de relocalisation des industries, la France va devoir revaloriser ses filières professionnelles. Ces filières sont de fait, plus professionnalisantes mais permettent également aux élèves de se développer dans le monde du travail et donc d'acquérir une expérience plus grande, expérience qui pêche aujourd'hui trop souvent pour les jeunes diplômés, entrant dans le monde du travail. Un travail de fond semble devoir être fait pour la revalorisation des CAP ainsi que des cursus en lycée professionnel, car aujourd'hui sous le seul critère des notes, les élèves sont orientés dans les différentes filières : générales, technologiques, professionnelles ou en CAP. L'intérêt et les envies des élèves ne comptent presque plus dans la construction de leur projet professionnel, privilégiant des besoins de chiffres par établissements ou par académie. Aujourd'hui un élève rêvant de devenir pâtissier, mais ayant des notes élevées sera toute sa scolarité, envoyé vers des filières générales et scientifiques. Ce modèle ne peut plus marcher, le concept de réussite de vie et de carrière ne peut et ne doit plus reposer sur des considérations élitistes et mensongères. Les cerveaux français ne sont pas que à HEC et l'ENA, ce qui a fait la richesse de la France c'est son génie sous tous les angles de la société. La France ne tournera plus quand 90 % de sa population sera magistrats ou journalistes. Les essentiels du pays proviennent de métiers demandant des études plus professionnalisantes et plus concrètes. Mme la députée est persuadée que l'État doit agir immédiatement pour changer les choses. Elle lui demande donc ce qu'il compte mettre en place au plus vite pour stopper cette situation hémorragique.

Texte de la réponse

Le travail à mener pour la réforme des lycées professionnels a donné lieu au lancement le 21 octobre 2022 par la ministre déléguée à l'enseignement et à la formation professionnels de 4 groupes de travail portant respectivement sur la question de la lutte contre le décrochage scolaire, la poursuite d'études des lycéens professionnels, une meilleure insertion professionnelle des lycéens professionnels et les marges de manœuvre dont peuvent disposer les lycées professionnels tout en conservant le caractère national des diplômes. Chacun de ces groupes a été piloté par un recteur avec l'appui d'un inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, et un très large public (élèves, enseignants, personnels de direction, personnels d'inspection, familles et monde économique) a été invité à y participer. Ces travaux ont duré trois mois, durant lesquels 160 participants se sont régulièrement réunis et ont pu mettre en commun leurs propositions respectives et constater ainsi les consensus et les divergences sur chacune des pistes. Ces nombreux échanges ont permis de faire émerger de nombreuses évolutions possibles pour les lycées professionnels, parmi lesquelles chaque établissement pourra choisir le scénario qui correspond le mieux aux grands enjeux de transitions (énergétique,

numérique, électrification du parc automobile, etc.), à leurs réalités locales, sans jamais renoncer au caractère national des diplômes. Dans le prolongement des travaux engagés, un travail pour accélérer la transformation de la carte des formations professionnelles scolaires en région est également entamé avec l'appui de l'Association des régions de France et du Secrétariat général pour l'investissement. L'objectif est de faire en sorte que la voie professionnelle réponde mieux aux besoins de l'économie et particulièrement à l'essor des métiers d'avenir et des métiers en tension. L'ensemble des propositions issues des groupes de travail permettront d'engager la mise en place d'une réforme progressive à partir de la rentrée 2023. L'objectif est ainsi de proposer à chaque élève entrant en voie professionnelle de disposer de meilleures chances d'insertion professionnelle, immédiate à l'issue d'un premier cycle de formation, ou différée à l'issue d'une poursuite d'études.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Loir](#)

Circonscription : Eure (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3303

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 novembre 2022](#), page 5495

Réponse publiée au JO le : [14 mars 2023](#), page 2417